



CHAMPIONNAT INTER-ÉCOLES DE GOLF DE L'HÉRAULT 2020 RÈGLEMENT

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Clubs : Toute Association Sportive d'un golf membre du Comité Départemental de Golf de l'Hérault, à jour de ses cotisations auprès de celui-ci, peut inscrire une équipe.

- Équipiers :**
- **Pour la compétition par équipe : membres de l'Association** qu'ils représentent, licenciés auprès de cette Association (lien 1).
 - **Pour la compétition individuelle : avoir une licence prise dans un club de l'Hérault lien 1 ou 2 ou 3. Les joueurs participant à cette catégorie ne rentrent pas dans le classement par équipe. Ils ont le plaisir de pouvoir participer.**
 - **en règle avec la ffgolf :** licence active et Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition pour la saison en cours enregistré.

CHAMPIONNAT inter-écoles par EQUIPES :

Ce championnat par équipes se déroule en 3 journées disputées sur 3 golfs différents.
À l'issue de la 3^{ème} journée sera proclamé le **Club Champion de l'Hérault des Écoles de Golf 2020**.

Composition des équipes

À chaque rencontre les clubs peuvent présenter au maximum 10 joueurs U12 : nés en 2008 ou après : les IEG se font par niveau de jeu (drapeaux) et non plus par âge.

La composition des équipes peut être différente à chaque journée.

Chaque équipe devra comporter au moins 1 fille.

Formule :

- Les joueurs sont inscrits (quel que soit l'âge U12) par l'école de golf dans 2 catégories :
 - **Catégorie 1 : joueur de niveau équivalent aux drapeaux rouge et bleu**
 - **Catégorie 2 : joueur de niveau équivalent aux drapeaux jaune et blanc (l'index du joueur doit être supérieur ou égal à 36).**

La catégorie 1 joue 6 trous et la catégorie 2 joue 6 ou 9 trous.

- En strokeford : plafonnement à 8 coups, on marque alors 9 .
- Les marques de départ seront adaptées au niveau de chaque catégorie comme préconisé par la ffgolf
- Chaque joueur participe à plusieurs ateliers dont les thèmes pourront être différents à chaque IEG

Classement

Pour chaque catégorie pour le classement du parcours effectué : les 15 premières places procurent des points ; du 1^{er} au 15^{ème} respectivement :

20 18 15 13 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1



En cas d'égalité tous les points attribués aux places concernées sont partagés par les joueurs ex æquo. Exemple : chacun des 3 joueurs ex æquo à la 6^{ème} place de la catégorie Benjamins rapporte $(10 + 9 + 8) / 3 = 9$ points à son équipe.

Pour les ateliers des points sont attribués au joueur en fonction de son résultat.

A l'issue de la journée on additionne pour chaque joueur les points obtenus sur le parcours et les points obtenus aux ateliers.

Classements journaliers par équipes

Le classement par équipes de chaque journée est établi en totalisant les points obtenus (parcours + atelier) par les 5 meilleurs joueurs avec au moins un score de chaque catégorie et au moins une fille.

Classement général de la saison

La place obtenue par une équipe lors de chaque journée de compétition lui rapporte des points pour le classement général de la saison ; de la 1^{ère} à la 7^{ème} place respectivement :

10 7 5 4 3 2 1

Le classement final du **Championnat de l'Hérault Inter-écoles de Golf 2019** sera établi en totalisant les points obtenus par chaque équipe au cours des 3 journées de compétition.

Remise des prix :

- **Classement général par équipe** : à l'issue de la dernière journée sera proclamé le club champion; toutes les équipes seront récompensées.

INSCRIPTIONS

Les fiches d'inscription comportant le nom, le prénom, le n° de licence et la catégorie représentée de chaque joueur devront obligatoirement être envoyées au Comité Départemental au moins 48 heures avant la compétition soit par courrier électronique à cd@ffgolf34.org .

Le tarif fixé pour 2020 est un tarif unique de 10 euros par joueur, le comité prenant à sa charge la différence.

Le comité facture directement aux AS.

Comité Départemental de Golf de l'Hérault –

Maison Départementale des Sports ZAC Pierres Vives Esplanade de l'égalité BP 7250 34086 Montpellier Cedex

- E-mail : cd@ffgolf34.org